

Ville de Lisses



Synthèse du diagnostic partagé du territoire

Document final

Sommaire

CHAPITRE 1 Aménagement de l'espace	3
Fiche n°1 : DEMOGRAPHIE	4
Fiche n°2 : LOGEMENT	5
Fiche n°3 : URBANISME	7
Fiche n°4 : TRANSPORT ET DEPLACEMENTS	8
CHAPITRE 2 Environnement, énergie et qualité de l'air	10
Fiche n° 5 : PAYSAGES, ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITE.....	11
Fiche n° 6 : RISQUES ET NUISANCES.....	13
Fiche n° 7 : RESSOURCE EN EAU	14
Fiche n° 8 : QUALITE DE L'AIR, ENERGIE ET EFFET DE SERRE	16
Fiche n° 9 : DECHETS.....	18
CHAPITRE 3 Services et vie sociale	20
Fiche n° 10 : INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE.....	21
Fiche n° 11 : ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS.....	22
Fiche n° 12 : ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION	24
Fiche n° 13 : SOLIDARITE, SANTE ET SECURITE.....	26
CHAPITRE 4 Développement et activités économiques	28
Fiche n° 14 : EMPLOI	29
Fiche n° 15 : ACTIVITES ECONOMIQUES	31

CHAPITRE 1

Aménagement de l'espace

Fiche n°1 : DEMOGRAPHIE

Ce qu'il faut retenir

- Lisses = plus grande commune de la CAECE en superficie (1 040 ha)
- Lisses = 2^{ème} plus petite commune de la CAECE en nombre d'habitants (7 179 en 2009)
- Lisses = commune la moins dense de la CAECE (690 hab/km²), les autres communes étant au moins 5 fois plus denses que Lisses
- Une proportion d'habitants ayant entre 45 et 59 ans, nettement supérieure aux territoires de comparaison (CAECE, Essonne, France)
- 41,8% des ménages lissois sont des couples avec enfants et 26,6% des couples sans enfants
- Une diminution de la taille des ménages (3,4 personnes en 1990, 2,8 en 2009)

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • Une très forte croissance démographique entre 1975 et 1982 (+ 28,7%) liée au développement de la Ville Nouvelle d'Evry et donc à un important solde migratoire • Un solde naturel positif (bien que bas et ne contrebalançant pas le solde migratoire négatif) • Une prédominance des couples avec enfants
F	<ul style="list-style-type: none"> • Une population moins jeune que la population globale de la CAECE (moins de moins 30 ans et davantage de plus de 45 ans) • Une baisse importante des couples avec enfants depuis 1999 (-12 points à Lisses, -5 points à l'échelle nationale)
O	<ul style="list-style-type: none"> •
P	<ul style="list-style-type: none"> • Une baisse démographique entre 1999 et 2009 (malgré un léger regain entre 2006 et 2009 lié à la création de nouveaux quartiers), notamment lié à un solde migratoire négatif depuis 1990 qui pose la question de l'attractivité du territoire ★ Un vieillissement progressif de la population depuis 1990 lié au vieillissement des jeunes ménages arrivés massivement entre 1975 et 1990, à la difficulté des jeunes couples à trouver un logement adapté à Lisses et à la décohabitation des jeunes adultes. • Une part importante des personnes vivant seules sont des personnes âgées de plus de 80 ans (65%), induisant un possible isolement de ces personnes (bien qu'une partie soit logée au sein du foyer logement « la résidence du Béguinage »)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n°2 : LOGEMENT

Ce qu'il faut retenir

- Un PLU en cours de révision qui répond aux objectifs du PLH (atteindre 8 000 habitants en 2020 – 2025 et diversifier l'offre de logements)
- Un accroissement important du parc de logements entre 1968 et 2009 (multiplié par 12) et particulièrement entre 1975 et 1990 du fait du développement de la Ville Nouvelle d'Évry
- Une urbanisation au coup par coup depuis 1990
- Un parc majoritairement composé de :
 - résidences principales (90,3% en 2009) mais une part en diminution (97,5% en 1999)
 - habitat individuel (71,5% en 2009)
 - de grands logements (47,5% des logements ont plus de 5 pièces en 2009)
- 52,2% des ménages sont installés dans leur logement actuel depuis au moins 10 ans
- 63,8% des résidences principales sont occupées par des propriétaires
- Trois sites de logements spécifiques : la résidence « le Béguinage », l'aire d'accueil de grand passage et l'aire d'accueil de court séjour pour les gens du voyage

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • Divers documents de planification stratégique : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Plus Défavorisés 2010 – 2014, Programme Local de l'Habitat à l'échelle de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne • La ZAC Léonard de Vinci, une opération ayant permis un regain démographique • La signature d'une convention avec le PACT'Arim Essonne depuis 2003 pour accompagner les propriétaires dans la réhabilitation du parc privé • Une diminution de la part de logements individuels et une augmentation de la part de logements collectifs entre 1999 et 2009, favorable à une économie d'espace • Un taux de 30,6% de logements sociaux, un chiffre au-dessus de la part exigée par la loi SRU de 2000 (20%) • Globalement, une mixité sociale au sein des quartiers de Lisses • La réouverture récente de l'aire d'accueil des gens du voyage, en réponse au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage
F	<ul style="list-style-type: none"> • Un parc résidentiel vieillissant • Une prédominance de l'habitat individuel, non favorable à l'économie d'espace et à la compacité urbaine • Peu de petits logements à Lisses (4,6% du parc : 1 pièce, 7,1% : 2 pièces), ne permettant pas de répondre aux besoins des petits ménages ou des personnes seules, ou pour les jeunes. • Un parc locatif privé peu développé (7,5% des résidences principales en 2009) et largement inférieur aux territoires de comparaison (CAECE, Essonne, France) • Pas assez de constructions durables (isolation par l'extérieur, gestion de l'eau / des déchets, place du vélo...)

O	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets de logements en cours de réflexion ou de mise en œuvre (opération de centre-bourg, zone des Malines...) permettant de relancer la production de logements • Le PADD du PLU préconisant de relancer la production de logements, de développer l'offre de petits logements et de diversifier l'offre locative
P	<ul style="list-style-type: none"> • Une pression foncière ressentie à Lisses • Une sous-occupation de certains logements (grands logements occupés par de petits ménages, suite au départ des enfants) dûe à une pression foncière qui ne facilite pas le parcours résidentiel et la rotation dans le parc de logements • Une ville dont la vocation principale est résidentielle pour de nombreux ménages (ne travaillent pas sur la commune, ne participent pas à la vie associative...)

Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n°3 : URBANISME

Ce qu'il faut retenir

- Le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France), un outil de planification
- Essonne 2020, une réflexion stratégique et prospective du territoire départemental à l'horizon 2020
- Evry Métropole 2025, un projet de territoire pour l'agglomération
- Une révision en cours du PLU de la Ville de Lisses
- Une urbanisation de la ville en trois temps : le village ancien, le développement urbain lié au développement de la ville Nouvelle d'Évry puis les opérations ponctuelles
- Un territoire composé d'espaces agricoles, d'espaces urbains et de zones d'activités

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • Une identité rurale et son patrimoine préservés : fermes, domaine de Montauger, bâti ancien du centre-bourg... • Le caractère préservé du centre-ville • Des quartiers résidentiels dotés d'espaces publics de qualité, supports de loisirs et de convivialité • Des quartiers résidentiels bénéficiant de la proximité des deux pôles de centralité de la commune : le Long Rayage et le centre-bourg • La faible hauteur des immeubles
F	<ul style="list-style-type: none"> • Une urbanisation dans le prolongement de la Ville Nouvelle et non du village à l'origine d'une ville organisée autour de deux pôles : le Long Rayage et le centre bourg • Une concurrence entre les deux pôles de centralité : le Long Rayage et le centre-bourg ★ L'étendue importante de la ville, et notamment la distance entre les 2 pôles de vie, ne facilitant pas certaines actions (activités de la Maison de la Jeunesse, rencontre inter-écoles...) et la rencontre entre les habitants • La situation excentrée de certains quartiers résidentiels (Montauger et les Longaines) • La localisation du quartier des Longaines aux pieds de lignes à haute tension • L'autoroute A6, une infrastructure isolant le quartier des Longaines, la route de Corbeil et la zone d'activités de la Remise
O	<ul style="list-style-type: none"> • Un PADD prévoyant la redynamisation du centre bourg afin d'en faire un « véritable cœur de bourg et pôle de centralité » • Le CAUE, un acteur ressource pour accompagner les collectivités en matière d'urbanisme, d'architecture et d'environnement • Le souhait d'avoir une réflexion globale autour du projet de transformation de la zone des Malines (logement / équipement / lieux de sociabilité...)
P	<ul style="list-style-type: none"> • La pression foncière face au plateau agricole

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n°4 : TRANSPORT ET DEPLACEMENTS

Ce qu'il faut retenir

- Des documents stratégiques et de planification pour une mobilité durable : Plan de Déplacements Urbains de l'Ile-de-France, Schéma départemental des déplacements de l'Essonne, Plan Local des Déplacements du SMITEC
- Un schéma directeur d'accessibilité réalisé par le STIF
- Un Schéma des liaisons douces à l'échelle de la CAECE

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

<p>A</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'un audit d'accessibilité de la voirie et des espaces publics par la Ville de Lisses en 2012 • Un bon maillage d'infrastructures de transport grâce à l'autoroute A6, à la Francilienne et à la proximité des infrastructures ferroviaires du RER D • Un réseau de voiries permettant une bonne intégration du territoire lissois dans son environnement proche (villes voisines) et plus lointain (Ile-de-France) • Des espaces de stationnement en zones bleues permettant la rotation des voitures • Des gares ferroviaires situées dans les communes voisines et accessibles en bus • Une bonne desserte en bus (maillage, fréquence, amplitude horaires) ★ Un réseau de liaisons douces (vélo et piéton) offrant de bonnes conditions de circulation (voies dédiées, sécurité) et désenclavant les quartiers résidentiels (connections entre les quartiers) • Un plan de déplacements inter-entreprises Bois Chaland / Clos aux Pois ayant comme ambition la limitation de la voiture particulière (co-voiturage, promotion des modes de déplacements alternatifs) et l'amélioration des conditions de déplacements des salariés et usagers • La mise en place récente d'une plateforme internet de covoiturage accessible à tous par la CAECE
<p>F</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des infrastructures routières engendrant des coupures urbaines et des nuisances (sonores, pollution...) • Un taux de motorisation des ménages important (91%) et supérieur aux territoires de comparaison • Pas assez de zones 30 • Un manque de liaisons relativement directes vers le RER (navette...) • Pas assez de bus sur la ligne 405, notamment le soir • Pas de taxi pour faire Evry-Lisses le soir et la journée • Manque de transports publics adaptés à tous (par exemple : navette entre Long Rayage et centre-ville) • Pas de tarif réduit dans les bus durant les heures creuses ★ Peu de liaisons douces en centre-ville, lié à une problématique de largeur de voirie et de trottoirs sur les axes anciens du centre, ou entre les quartiers ou vers les espaces naturels • Des équipements de stationnement des vélos (arceaux) peu utilisés à Lisses • Pas de système de type « vélib »

O	<ul style="list-style-type: none"> • La définition d'actions pour favoriser l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, suite au diagnostic réalisé par la CAECE • L'inscription d'orientations stratégiques au sein du PLU de Lisses : développement de l'offre de transport en commun, favoriser les déplacements piétons et le recours au vélo, préserver les quartiers résidentiels des circulations de transit, coordonner le développement urbain et la politique de déplacements • Des initiatives publiques pour l'amélioration et la modernisation du RER D, la création de nouvelles lignes de transports en commun au sein de l'agglomération, le développement prochain de la ligne 415, Grand Paris = T Zen (Evry – Courcouronnes) • Réflexion récente avec la TICE pour modifier les horaires de bus en fonction des besoins (ex : 405, 409) • Le développement du réseau de liaisons douces à l'échelle de la CAECE (interconnexion entre les communes) • Le déploiement d'équipements de stationnement sécurisé pour les vélos entre 2012 et 2014 par la CAECE, dont au Long Rayage et sur certains parcs d'activités de Lisses • L'aqueduc qui pourrait faire l'objet d'un aménagement pour les liaisons douces
P	<ul style="list-style-type: none"> • Des problèmes de congestion sur les axes structurants (A6, RD 153, RD 26), qui engendrent une circulation dans la ville et des problèmes de sécurité • Trop de voitures en ville et une vitesse trop élevée, ce qui n'encourage pas les déplacements à pied des habitants • L'avenue du 8 mai 1945, symbole identitaire du cœur de ville (allée de platanes...) et véritable artère desservant les services, commerces, équipements et quartiers résidentiels, emprise par la circulation, les embouteillages, la vitesse ... • Pas suffisamment de dispositifs de limitation de la vitesse (zones 30, ralentisseurs, radar éducatif...) • Des dysfonctionnements réguliers affectant la circulation du RER D <p>★☆☆ Des problèmes de stationnement sur plusieurs secteurs de la commune</p>

- ★ Constat confirmé lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)
Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)
- ☆☆ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)
Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

CHAPITRE 2

Environnement, énergie et qualité de l'air

Fiche n° 5 : PAYSAGES, ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITE

Ce qu'il faut retenir

- Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de l'Île-de-France en cours d'élaboration (adoption fin 2012)
- Le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne
- 4 grandes entités paysagères :
 - le Plateau d'Evry (urbain),
 - le Plateau de Vert-le-Grand (cultivé),
 - la Vallée de la Seine-Amont (urbaine),
 - la Vallée de l'Essonne (rurale).
- 2 grandes unités topographiques : le plateau de Vert-le-Grand et la vallée de l'Essonne
- Espaces ouverts : 65 % de la superficie communale
 - Espaces agricoles : 28 %
 - Espaces naturels : 27 % (3 domaines boisés)
 - Espaces verts urbains : 10 %

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">★ Un cadre de vie de qualité grâce à la préservation du patrimoine rural et des espaces ouverts (espaces agricoles, naturels, verts)★ Les espaces agricoles : un paysage ouvert offrant de larges vues lointaines<ul style="list-style-type: none">• Des milieux riches et diversifiés participant à la biodiversité (zones d'habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales) : les domaines boisés, le Cirque de l'Essonne et le domaine de Montauger et ses alentours• Des continuités écologiques permises entre la Vallée de l'Essonne et les boisements du plateau• La réhabilitation et la valorisation du Domaine de Montauger par le Département depuis son acquisition en 2002• Différents dispositifs de reconnaissance et de protection des espaces naturels : Natura 2000, ZNIEFF, ZICO, ENS, Trames vertes et bleues (d'intérêt national, régional, local)...• Un important maillage d'espaces verts urbains (parcs, prairies, jardins privatifs, alignements d'arbres...), notamment au sein des zones urbanisées issues du développement de la Ville Nouvelle (grands espaces verts collectifs)• Le Pôle Environnement, service ressource en matière de développement durable créé en 2001★ Une gestion adaptée des espaces verts et des espaces publics communaux mise en œuvre depuis 2011 et valorisée par l'attribution d'un trophée « fleur verte » par le Département<ul style="list-style-type: none">• L'animation d'actions de sensibilisation autour de la biodiversité, des espaces verts et des pratiques respectueuses de l'environnement par la Ville de Lisses, notamment lors de la semaine du Développement Durable★ L'installation récente de ruches dans le Parc de la Mairie dans une optique d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité<ul style="list-style-type: none">• Une Maison Départementale de l'Environnement présente au sein du Domaine de Montauger qui organise différentes actions de sensibilisation autour du développement durable
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> • L'adhésion de la Ville de Lisses à l'association régionale Natureparif, outil de connaissance au service de la nature et de la biodiversité
F	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible richesse floristique et faunistique dans les zones de culture agricole (pratiques agricoles intensives et homogénéité des cultures) excepté en marge des champs (quelques zones de refuge et de circulation de la biodiversité) • Une difficile accessibilité des bois de la Tombe et des Folies et du Cirque de l'Essonne • Pas de suivi de la biodiversité présente sur le territoire (excepté sur le site de Montauger et malgré la réalisation d'un atlas de la biodiversité il y a quelques années)
O	<ul style="list-style-type: none"> • La volonté de la CAECE de s'engager dans l'élaboration d'un Schéma Directeur de la Biodiversité Urbaine • L'intégration d'une orientation « assurer le maintien du cadre de vie de qualité et protéger l'environnement » dans le PLU de la Ville de Lisses • L'intégration des bois de la Tombe et des Folies dans le Plan Local de Déplacements du SMITEC • Le projet d'aménagement de la CAECE, du Conseil Général (politique des ENS) et de la Ville de Corbeil-Essonnes pour faire du Cirque de l'Essonne un « cœur de nature » (jardins familiaux...)
P	<ul style="list-style-type: none"> • La proximité et le développement de la ZAC Léonard de Vinci : un éventuel risque pour les bois situés à proximité • Le manque d'entretien et les pratiques de dépôt sauvage dans le Cirque de l'Essonne : une menace pour la faune et la flore du site

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n° 6 : RISQUES ET NUISANCES

Ce qu'il faut retenir

- Le Plan de Prévention des Risques d'inondations (PPRi) de la Vallée de l'Essonne approuvé récemment
- Trois arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles « inondations et coulées de boue » en 1982, 1999 et 2012
- Un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle « sécheresse » en 1997 et 26 sinistres recensés entre décembre 1995 et septembre 1996
- 10 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) recensées à Lisses
- Une carte stratégique du bruit réalisée par la CAECE en 2008
- La réalisation d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement par la CAECE en 2010

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • Des ICPE qui ne présentent pas de risques majeurs pour la population • Pas de nuisances sonores générées par les activités humaines (parcs d'activités...) • La réfection du revêtement de l'autoroute, support de diminution des nuisances sonores
F	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) • 42 sites industriels ou de services susceptibles d'avoir laissé des sols ou des installations polluées, dont 30 sont encore en activité • Un site pollué identifié mais qui fait l'objet d'une surveillance depuis 2005 • Une exposition des zones d'habitat et des établissements scolaires aux nuisances sonores causées par les infrastructures
O	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de subventions aux communes pour la mise en place des Plans Communaux de Sauvegarde par le Conseil Général de l'Essonne
P	<ul style="list-style-type: none"> • Un risque d'inondation au sud de la commune lié à la présence de l'Essonne en fond de vallon • Un risque de retrait-gonflement des sols argileux (aléa moyen sur l'ensemble de la commune excepté les berges de l'Essonne : aléa fort) • Une exposition aux risques liés au transport de matières dangereuses (liée à la présence de l'A6, de la traversée souterraine d'un gazoduc et des installations ferroviaires présentes à proximité)

Fiche n° 7 : RESSOURCE EN EAU

Ce qu'il faut retenir

- La politique de l'eau adoptée en 2007 par le Conseil Général
- L'Aqueduc de la Vanne, un ouvrage qui traverse la commune
- Une gestion de la rivière de l'Essonne par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration du Cours d'Eau (SIARCE)
- 516 648 m³ d'eau potable consommée en 2010 : 85,4% par les habitants, 14,6% par les entreprises
- Alimentation en eau potable principalement grâce à la prise d'eau en Seine de l'usine de potabilisation de Morsang-sur-Seine
- La distribution en eau potable en régie publique à la CAECE à partir de 2013 et l'assainissement comme compétence de la CAECE
- Une grande partie du territoire reliée à la station d'épuration d'Evry

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">• Des documents de planification stratégique : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Seine-Normandie ; Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Nappe de Beauce ; Contrat de Bassin Seine Parisienne Amont ; Contrat de Bassin Essonne Aval• Le rôle paysager et écologique (corridor écologique) déterminant de l'Essonne, des plans d'eau, des zones humides et des rus présents sur le territoire• Une gestion raisonnée et durable de l'Essonne par le SIARCE : charte d'éthique EMERAUDE (Engagement Moral pour une Ecologie Raisonnée, un Aménagement et un Usage Durables de l'Essonne), programme d'actions « Phyt'Essonne »• Une eau potable de bonne qualité bactériologique et physico-chimique grâce à la situation de l'usine, aux chaînes de traitement de haute qualité qu'elle utilise, au périmètre de captage...• Une valorisation d'une partie des boues de traitement : agriculture, cimenterie...• L'acheminement des eaux pluviales vers des ouvrages à vocation de dépollution et de régulation hydraulique (Etang de Léonard de Vinci et canal du Bois Chaland)• La récupération et le stockage d'eaux pluviales par la Ville grâce à deux cuves qui permettent notamment l'arrosage des espaces verts• L'aide apportée par la CAECE aux habitants les plus modestes pour favoriser l'accès de tous à la ressource en eau (Fond Solidarité Eau redistribué par les CCAS)• Des actions de sensibilisation à la gestion de l'eau menées par la CAECE (« messagers de l'eau » dans les écoles, médiateurs) et la Ville de Lisses (articles dans le Lisses Mag...)★ Distribution de récupérateurs d'eau pluviale par la Ville de Lisses en 2011 et 2012
----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

F	<ul style="list-style-type: none"> • Une consommation moyenne d'eau potable par habitant supérieure aux autres communes de la CAECE (Lisses : 166,2L/hab/jour en 2010, entre 113,7 et 130,2 pour les autres communes) • Quelques dysfonctionnements du réseau d'assainissement lissois : les pollutions industrielles ponctuelles du réseau d'eaux usées, les débordements ponctuels du réseau d'eaux pluviales, les rejets d'eaux pluviales ou directement au milieu nature, la difficulté d'accès aux réseaux et ouvrages pour la réalisation du curage • Un prix de l'eau sensiblement plus élevé que le prix moyen observé sur le reste du sous-bassin « Rivières d'Ile-de-France » • Un manque de sensibilisation des usagers et des agents sur la consommation d'eau pour avoir une pratique exemplaire (ex : arrosage des espaces verts)
O	<ul style="list-style-type: none"> • Un appui technique et financier du Conseil Général aux actions locales de préservation des ressources et milieux aquatiques • Le lancement d'une étude en 2012 par le SIARCE sur l'aménagement des berges de l'Essonne pour aménager des liaisons douces • La définition d'un objectif qualité par le SDAGE Seine Normandie concernant l'Essonne : « Bon état écologique et chimique » d'ici 2015 • Le passage en régie publique (CAECE) de la distribution d'eau potable en 2013 qui devrait permettre de mieux maîtriser les coûts et d'engendrer une baisse du prix • Le lancement récent de la CAECE dans l'élaboration d'un Schéma Directeur d'Assainissement
P	<ul style="list-style-type: none"> • Une qualité globale de la rivière Essonne peu satisfaisante : présence de polluants exogènes issus des rejets et ruissellements agricoles et urbains (pesticides, nitrates...), pouvant conduire à l'appauvrissement des eaux en oxygène

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n° 8 : QUALITE DE L'AIR, ENERGIE ET EFFET DE SERRE

Ce qu'il faut retenir

- Le Plan Régional pour le Climat d'Ile-de-France adopté en juin 2011
- Le Schéma Régional Climat, Air, Energie (SRCAE) de l'Ile-de-France (actuellement soumis à consultation publique)
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère (en cours de consultation publique dans le cadre de la révision)
- Le Plan Climat Energie de l'Essonne adopté en 2010
- Le Plan Climat Energie Carbone (adopté en 2012) et le Plan Energie Patrimoine de la CAECE

Point d'attention : les dernières données disponibles d'Airparif concernant Lisses datent de 2008.

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • Une qualité de l'air satisfaisante à Lisses • Une quantité de dioxyde de soufre, de composés organiques volatiles et de particules émises sur le territoire lissois (activités, transport, chauffage...) inférieure aux moyennes régionale et départementale (en 2008) ★ La réalisation du diagnostic de performance énergétique des bâtiments communaux en 2011 • Davantage de véhicules peu énergivores dans le parc automobile municipal (achat de véhicules électriques) • La Maison Départementale de l'Habitat : un lieu ressource de l'habitat et des territoires durables (Espace Info Energie, matériauthèque écologique...) • La Vitrine des énergies sur www.essonne.fr • AirParif, organisme de suivi de la qualité de l'air en Ile-de-France
F	<ul style="list-style-type: none"> • Un parc immobilier majoritairement composé de logements individuels et de grands logements, plus consommateurs d'énergie que les logements collectifs et les petits logements • Un patrimoine bâti communal particulièrement émetteur de gaz à effet de serre et moyennement énergivore • Peu d'actions d'information et de sensibilisation concernant les problématiques liées à la qualité de l'air, aux émissions de GES ou aux consommations énergétiques (aides financières, accompagnement dont les particuliers peuvent bénéficier pour la mise en place d'énergies renouvelables....)
O	<ul style="list-style-type: none"> • Le souhait de la Ville de Lisses d' « encourager la haute performance énergétique et environnementale des constructions » et de « favoriser le recours aux énergies renouvelables » dans le PADD • La future réhabilitation de certains bâtiments communaux sur la base du diagnostic réalisé en 2011 • Un gisement solaire moyen permettant l'implantation d'installations de petite taille (panneaux solaires photovoltaïques ou de solaire thermique) • Un fort potentiel géothermique sur la grande partie du territoire lissois

	<ul style="list-style-type: none"> • Un potentiel de développement de l'utilisation du bois-énergie • La réalisation d'études par la CAECE pour développer le recours aux énergies renouvelables afin qu'à terme elles se substituent à 60% à l'utilisation d'énergie fossile • Un projet d'installation de méthaniseur de déchets organiques à l'Ecosite de Vert-le-Grand • Une réflexion en cours au sujet de l'éventuel raccordement de Lisses à un réseau de chaleur alimenté en énergies renouvelables (raccordé à l'éco-site de Vert le Grand) • Les médiateurs du pôle éco-citoyenneté de la CAECE, acteurs de la sensibilisation des habitants sur les thématiques de la pollution et de l'énergie • Création de l'Agence Locale de l'Energie en 2011 par la CAECE
P	<ul style="list-style-type: none"> • Une dégradation de la qualité de l'air à Lisses depuis 2004 (bien qu'elle soit encore satisfaisante) ★ Des émissions d'oxyde d'azote et de gaz à effet de serre par habitant supérieures aux moyennes régionale et départementale (plus du double en 2008) ainsi qu'aux moyennes observées sur les autres communes de la CAECE à cause principalement du transport routier

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Informations manquantes :

- Données actualisées sur les émissions de polluants atmosphériques
- Données sur les émissions de gaz à effet de serre et les consommations énergétiques du bâti non communal > Bilan carbone réalisé par la CAECE avec déclinaison des données ville par ville.
- Raisons de la baisse de la qualité de l'air à Lisses depuis 2004

Fiche n° 9 : DECHETS

Ce qu'il faut retenir

- Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés
- Le Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux
- Le Plan Régional d'Élimination des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
- La gestion des déchets ménagers et assimilés : une compétence de la CAECE

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du tri dans le cadre de la collecte des déchets en porte à porte ★ La mise à disposition d'un composteur individuel par la CAECE • La mise en place de la collecte des encombrants sur rendez-vous afin de diminuer les dépôts sauvages et de réorienter des déchets valorisables vers les bonnes filières • Diverses bornes d'apport volontaire : verre, papier, vêtements, piles / cartouches d'imprimante, déjections canines • L'engagement de la Ville dans la mise en place du tri sélectif au sein des bâtiments municipaux et, en collaboration avec le Conseil municipal Junior, dans le programme de collecte volontaire et de recyclage d'instruments d'écriture usagé • La mise en place d'un service de déchèterie mobile, un service de proximité pour les personnes ne pouvant se déplacer en déchèterie (pas de voiture, personnes à mobilité réduite...) • LE SIREDOM (syndicat qui traite et valorise des déchets) certifié ISO 9001-2008 et ISO 14001-2000 • Le centre de traitement « Eco-site », une structure moderne permettant d'optimiser le recyclage et la valorisation des déchets • Des actions de sensibilisation à la gestion du tri menées par le SIREDOM (outils de communication, agents intervenant dans les écoles...), la CAECE (événements, articles, opération « Lombricomposteur »...) et Lisses (articles, soutien aux initiatives locales...) • La participation d'une école de Lisses à l'opération « Moins de déchets dans notre école » en 2011
F	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants et entreprises de la CAECE moins exemplaires que la moyenne des franciliens en matière de production et de tri des déchets • Lisses, la ville de la CAECE dont la production de déchets ménagers et associés était la plus élevée en 2010, loin devant les autres communes (un constat à relativiser du fait de la présence de nombreuses entreprises sur le territoire) • Faible mobilisation des habitants lors des manifestations de ramassage d'ordures en site naturel • Horaires de la déchèterie mobile parfois peu adaptés pour certains habitants • Des difficultés perçues par les habitants concernant le système de ramassage du verre • Manque de civisme et de propreté des espaces publics (rues, trottoirs...) ressenti dans certains quartiers ★ Difficulté pour les habitants à s'approprier la collecte des encombrants (incivisme de la part de certains habitants, difficulté à être disponible au moment de la collecte...)

O	<ul style="list-style-type: none"> • L'approbation d'un Programme Local de Prévention des déchets par la CAECE en 2012 • Un centre de tri automatisé des déchets issus de l'activité économique et des encombrants des collectivités en cours de construction sur l'écosite afin d'améliorer les performances de tri et de produire de l'énergie permettant notamment d'alimenter le réseau de chaleur urbain de l'agglomération
P	<ul style="list-style-type: none"> • Des performances de tri à améliorer (14% en 2010 alors que le Grenelle prévoit un taux de tri de 35% d'ici 2012)

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Informations manquantes :

- Quantité de déchets produite par les habitants et les entreprises
- Différence habitat collectif et individuel

CHAPITRE 3

Services et vie sociale

Fiche n° 10 : INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none"> • Des modes de diffusion de l'information variés (site internet, guide de la Ville, Lisses Mag, Mag Jeunes, presse locale, Journal de la CAECE...) • Un Espace Public Numérique situé dans la Maison de la Jeunesse et accessible à tous afin de réduire la fracture numérique • Le Conseil Municipal Junior, un lieu d'expression pour les jeunes collégiens, d'apprentissage de la citoyenneté et de mise en place de projets (parcours de santé, skate park...) • Quelques dispositifs de participation, bien qu'ils soient ponctuels : <ul style="list-style-type: none"> - Le Forum Jeunesse (2010), une manifestation qui a permis de concerner les besoins des jeunes - Les réunions publiques dans le cadre de la révision du PLU - Les visites de quartier
F	<ul style="list-style-type: none"> • Des visites de quartier régulières mais parfois trop courtes : manque de temps pour échanger • Pas de réseaux sociaux pour la Ville (Facebook...) • Un manque de communication / d'information au sujet de l'Espace Public Numérique Essonnien • Une durée trop longue entre les propositions d'actions du Conseil Municipal des Jeunes et la mise en œuvre des projets • Des caliquots peu attrayants • Suppression des panneaux lumineux pour la transmission d'informations • Pas de conseils de quartier
O	<ul style="list-style-type: none"> • L'Agenda 21, une démarche qui va impliquer l'ensemble des acteurs locaux et des habitants
P	<ul style="list-style-type: none"> • Une difficulté à mobiliser et impliquer les habitants dans la vie communale et les projets

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)
 Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n° 11 : ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

Ce qu'il faut retenir

- 57 associations : 40% sportives, 26% culturelles
- Médiathèque : 2 000 adhérents lissois et 300 adhérents courcouronnais

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">★ Un tissu associatif riche et dynamique et qui attire des personnes non-lissoises (moitié des adhérents)<ul style="list-style-type: none">• Un soutien important de la Ville aux associations (subventions, locaux...)• Une dynamique sportive importante sur la commune : équipements, activités, aides...<ul style="list-style-type: none">- De nombreux équipements (piscine intercommunale, complexe sportif, gymnases, stades...)- Des espaces de pratique en plein air : Parcours santé, Fit'Lisses, Domaine de Montauger- Des interventions pédagogiques dans les écoles- L'Ecole Municipale Multisports, une structure qui a un rôle de passerelle avec les associations sportives afin de permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à différents sports- Mise en place d'une navette pour conduire les enfants aux activités sportives- Mise à disposition d'une carte par la CAECE permettant d'avoir des tarifs préférentiels au sein de certains équipements- La mise en place récente du dispositif « Sport Coup D'pouce » permettant d'avoir une réduction sur le montant des cotisations au sein des associations sportives, dispositif qui pourra ensuite être élargi aux associations culturelles et jeunesse- Le LIS (Lisses Initiative Sports), instance permettant de réunir régulièrement les acteurs du sport local et d'échanger• Une satisfaction générale des usagers concernant la gestion des équipements sportifs (enquête 2011)★ Fit'Lisses : un parcours santé innovant : des machines accessibles aux personnes à mobilité réduite, la possibilité de suivre un planning de remise en forme, la présence d'une piste finlandaise...<ul style="list-style-type: none">• Des circuits de balades à vélo proposés par la CAECE• De nombreux équipements culturels sur la commune : salle de spectacles, centre culturel, médiathèque, ludothèque / Une programmation culturelle riche• Des équipements culturels et sportifs communaux et communautaires importants pour une commune de 7000 habitants• Une politique d'accès à la culture favorable aux Lissois : tarifs d'accès à la salle de spectacle peu élevé, abonnements proposés uniquement aux Lissois, réservation des places prioritaire aux habitants...• Une polarité culturelle constituée grâce au rassemblement du centre culturel et de la médiathèque dans un même bâtiment et permettant un partenariat entre les services
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>culturels de la Ville et de l'agglomération ainsi que l'organisation commune d'expositions...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des partenariats entre le centre culturel et les services scolaires / d'accueil de l'enfance : contes, visites... • L'organisation de nombreuses actions par le centre culturel : Musique dans les Jardins, sorties culturelles... • L'accueil d'une compagnie de théâtre en résidence afin de soutenir la création artistique • Des manifestations organisées toute l'année • Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants organisée tous les ans
F	<ul style="list-style-type: none"> ★ Peu de liens et de partenariats créés entre les associations • Pas de structure ou d'instance permettant aux associations culturelles / de loisirs d'échanger, d'initier des projets communs... • Des points d'amélioration identifiés concernant certains équipements sportifs : vétusté de certaines installations, insuffisance de créneaux horaires, • Un manque identifié concernant certains espaces sportifs spécifiques (dojo, salle spéciale gym, grande salle de jeux) • Un manque de communication entre les services sportifs de l'agglomération et le service des sports de la ville ★ La ludothèque : une structure mal identifiée du fait de sa présence dans la Maison de l'Enfance et dont l'amplitude horaire n'est pas suffisante • Un manque de place à la salle Gérard Philipe • Pas assez de participation de la part des habitants à la vie culturelle • Un manque de diversité en termes d'activités culturelles et artistiques • Une difficile accessibilité au Domaine de Montauger (manque d'informations, accès...) • Manque de coordination des diverses manifestations organisées sur la Ville • Un besoin de renforcement de la gestion des archives et du patrimoine de la Ville
O	<ul style="list-style-type: none"> • Des travaux de modernisation de certaines infrastructures sportives réalisés progressivement (tribunes...) • Un projet de mutualisation de la gestion des archives à l'échelle de l'agglomération
P	<ul style="list-style-type: none"> • Budget : un frein au maintien et à la mise en place d'actions • Une perte de bénévolat dans le milieu associatif

★ Constat confirmé lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)
 Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)
 Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n° 12 : ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION

Ce qu'il faut retenir

- Équipements :
 - Maison de l'Enfance : accueil du Service Petite Enfance, Multi-Accueil Collectif et Familial, Relais Assistantes Maternelles Parents-Enfants (RAMPE), centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI), ludothèque
 - Les accueils de loisirs sans hébergement maternel et élémentaire Jacques Prévert
 - Maison de la Jeunesse : salle de danse, local de musique, salle d'animation, Espace Public Numérique, Point Information Jeunesse...
 - 3 groupes scolaires et un collège

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">• Des documents cadres, stratégiques et opérationnels définissant la politique de Lisses autour des Temps de l'Enfant : Projet Educatif Global, Contrat Enfance Jeunesse...• L'attribution de la Marianne d'Or à Lisses pour valoriser sa Politique des Temps de l'Enfant• Une politique tarifaire des équipements d'accueil des enfants basée sur le quotient familial afin de permettre à tous d'y accéder• Des équipements regroupant un ensemble de services à destination de l'Enfance et de la Jeunesse : la Maison de l'Enfance et la Maison de la Jeunesse• Différents modes d'accueil proposés à l'accueil collectif (régulier ou occasionnel) afin de répondre au mieux aux besoins des familles• La mise en place d'un Conseil au sein de l'accueil de loisirs afin de faire participer les enfants au choix des activités et des sorties• Quelques activités de sensibilisation au développement durable menées par l'accueil de loisirs : rencontres intergénérationnelles, tri des déchets, création d'un potager...• Le Forum de la Jeunesse organisé en 2010, une manifestation dédiée à l'échange avec les jeunes afin de comprendre leurs besoins et leur vision de la ville• La Maison de la Jeunesse, une structure proposant diverses activités, animations, manifestations et sorties aux jeunes à des tarifs avantageux• Une augmentation de la fréquentation de la Maison de la Jeunesse ces dernières années (2009 : 712, 2010 : 733, 2011 : 862)• Différents dispositifs proposés aux jeunes pour les accompagner dans leur projet personnel Point Information Jeunesse, Opération Sac'ados (pour partie en vacances de manière autonome), Jobs aides aux projets (chèque cadeau en échange d'un travail d'utilité publique), aide au BAFA, au BSR...• Plusieurs associations à destination des jeunes présentes sur la commune• Concentration de la majorité des équipements scolaires en un point central aux différents quartiers résidentiels• Une augmentation régulière des effectifs scolaires depuis 2006, accompagnée de l'ouverture de nouvelles classes et d'une redéfinition de la carte scolaire pour rééquilibrer les effectifs entre les groupes scolaires
----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> • Des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement menées dans les classes : journée de l'arbre, ateliers d'éco-jardinage, rencontres avec un apiculteur, poulailler... • Les fournitures scolaires et la trousse fournies par la Municipalité • Une expérimentation des tableaux interactifs dans 2 classes lissoises • La mise en place par le collège Rosa Luxemburg d'un système de partenariat avec les acteurs éducatifs extérieurs afin d'offrir des enseignements de qualité et d'accompagner les élèves en difficulté scolaire • Des accueils périscolaires assurés dans chaque groupe scolaire matin et soir • Une étude surveillée proposée dans les groupes scolaires après les cours • Une restauration scolaire qui propose ponctuellement des repas thématiques, des petits déjeuners et la semaine du goût • Un Programme d'Accueil Individualisé proposé à la restauration scolaire pour les enfants souffrant de maladies chroniques • L'organisation régulière de projets passerelles entre les différents services du Temps de l'Enfant afin de créer des échanges entre les différentes tranches d'âge
F	<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil familial, une structure moins plébiscitée par les familles (au profit de l'accueil collectif) • Peu d'actions jeunesse menées par les associations ou à l'initiative des citoyens, ces actions sont principalement proposées par la municipalité • Pas de transport scolaire mis en place sur la commune ni de dispositif de type « pédibus » ou « vélobus » • Une part de produits biologiques dans la restauration scolaire inférieure au 20% exigé par le Grenelle de l'Environnement d'ici fin 2012
O	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place prochaine d'une carte de vie quotidienne • L'ouverture en octobre 2012 d'une crèche inter-entreprises sur le Parc d'Activités de la Petite Montagne
P	<ul style="list-style-type: none"> • Des locaux de l'accueil de loisirs maternels à surveiller au regard des effectifs croissants • Une mauvaise accessibilité aux équipements pour les enfants des quartiers des Longaines et de Montauger

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

Fiche n° 13 : SOLIDARITE, SANTE ET SECURITE

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">• Divers documents cadres : Schéma Départemental en faveur des personnes âgées 2011 – 2016 ; Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées 2012 – 2017 (en cours de réalisation)• Les Maisons Départementales des Solidarités (MDS), acteur majeur d'accompagnement social ou médico-social sur le territoire• Le CCAS, acteur de proximité et structure relai pour l'accompagnement des personnes en difficulté : délivrance d'aides, organisation d'actions à destination des personnes âgées...• La présence du CCAS au sein de la Maison de l'Emploi et de la Solidarité afin de regrouper et de mettre en lien les services d'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle• Un important travail partenarial du CCAS avec les MDS, EDF, les bailleurs sociaux, la préfecture, le CLIC...• Le secours populaire, un autre acteur d'aide sociale présent à Lisses (aide alimentaire)• L'ASAMD, une association d'aide au maintien à domicile• Le CLIC du Cœur Essonne, un dispositif de coordination des intervenants et des moyens disponibles pour améliorer le quotidien des personnes âgées• Différentes aides municipales aux personnes âgées : téléassistance, service de portage de repas, aides à la mobilité....• Un fichier CCAS (recensement de personnes) et des actions proposées aux personnes âgées par le CCAS afin de lutter contre l'isolement : repas de Noël, voyages, sorties...• Un service de navette proposé par le CCAS aux personnes âgées pour se rendre à différentes activités★ La Maison des Séniors : un équipement important proposant des activités aux séniors et qui voit son nombre d'usagers augmenter :<ul style="list-style-type: none">- Activités diversifiées : sport, activités manuelles, jeux...- Mise à disposition d'une salle informatique et de cours- Transmission de savoirs de certains séniors qui animent des activités- Livre d'or et boîte à idées permettant de faire évoluer l'offre proposée• Le Club de l'Espérance, une association proposant des activités aux personnes âgées• La résidence « Le Béguinage », un établissement pour les personnes âgées : foyer logement et activités• Un travail en étroite collaboration de tous les acteurs intervenant auprès des personnes âgées• Des actions intergénérationnelles mises en œuvre par différentes structures : accueils de loisirs, Maison de la Jeunesse, Maison des séniors, Résidence le Béguinage...• La Maison Départementale des Personnes Handicapées : une structure d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles• Les Papillons blancs de l'Essonne : un relai de l'action en faveur des personnes en situation de handicap mental
----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> • Des aides aux personnes handicapées proposées par le Département et la Ville : aides financières, aides à la mobilité, aides à domicile... • Les Centres Départementaux de Prévention et de Santé de Corbeil-Essonnes et d'Evry, des structures dédiées sur cette thématique • Un rôle de proximité de la Police Municipale • Quelques actions de prévention en matière de sécurité menées au sein de l'agglomération
F	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques situations difficiles fréquentes : des familles monoparentales ayant des difficultés financières et des familles avec enfants en situation de surendettement • Une demande identifiée dans l'aide aux personnes âgées : les visites à domicile ★ Manque d'actions intergénérationnelles (ludothèque, espace public numérique, potager collectif...) / Actions non continues / Des rencontres intergénérationnelles dont les résultats sont parfois décevants : peu de personnes mobilisées et peu d'échanges • Pas de structures spécialisées pour recevoir des personnes handicapées • L'accessibilité de la voirie, des transports, des équipements n'est pas adaptée pour les personnes à mobilité réduite • Pas d'actions de prévention autour de la santé • Un territoire concerné par les infractions délictuelles et majoritairement par des atteintes aux biens (vols, dégradations...) ★ Pas d'assistant social de secteur sur Lisses
O	<ul style="list-style-type: none"> • « Ensemble 2 générations » : une association promouvant le logement intergénérationnel
P	<ul style="list-style-type: none"> • La difficulté des acteurs sociaux à toucher certaines personnes âgées • Le quartier du Long Rayage, un secteur géographique dont la position (à la croisée de plusieurs lignes de bus) et l'organisation de la voirie favorisent les actes délictuels ★ Une offre médicale et paramédicale insuffisante

Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

CHAPITRE 4

Développement et activités économiques

Fiche n° 14 : EMPLOI

Ce qu'il faut retenir

- Une part d'élèves / étudiants / stagiaires qui diminue entre 1999 et 2009
- Une part de retraités ou pré-retraités qui a presque doublé entre 1999 et 2009
- Un taux de scolarisation des Lissois sensiblement similaire aux territoires de comparaison
- Le niveau de diplôme le plus représenté parmi les Lissois est le CAP – BEP (27,1%)
- 23% de la population active de 15 ans ou plus ont des professions intermédiaires, 20,3% sont employés et 16,7% sont retraités
- Peu d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 95% des personnes ayant un emploi sont salariées
- Un salaire net moyen (13,8€) supérieur à la CAECE (12,9€) et à la France (12,8€) mais inférieur à l'Île-de-France (14,4€)
- 17% des actifs travaillent à Lisses, 54% dans une autre commune de l'Essonne et 28% dans un autre département de l'Île-de-France

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">• Un important taux d'activité par rapport aux territoires de comparaison (Lisses : 75,5% en 2009, CAECE : 73,7%, Essonne : 74,7%, France : 71,7%)• Une diminution du taux de chômage entre 1999 et 2009 (respectivement 8,2% et 6%)• Un faible taux de chômage par rapport aux territoires de comparaison (Lisses : 6% en 2009, CAECE : 12,7%, Essonne : 9%, France : 11,7%)• Un taux de chômage des 15 – 24 ans plus faible qu'à l'échelle nationale (Lisses : 14% en 2009, France : 24%)• Une faible part de personnes n'ayant aucun diplôme par rapport aux territoires de comparaison• 85% des personnes ayant un emploi sont titulaires de la fonction publique ou sont à contrat à durée indéterminée• La Maison de l'Emploi Corbeil Essonnes – Evry et le Relais Formation Emploi : deux structures visant à rassembler en un même lieu les acteurs de l'emploi• Le PLIE, un dispositif visant à accompagner les personnes éloignées de l'emploi (40 personnes suivies de manière individuelle et renforcée à Lisses)• La Mission Locale, un lieu d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire★ Le choix de la Ville de Lisses de créer un Service Emploi municipal, service de proximité dynamique situé dans la Maison de l'Emploi et de la Solidarité afin de travailler en collaboration avec les services du domaine social<ul style="list-style-type: none">- Aide à la recherche d'emploi- Entretien de relations avec les entreprises lissoises afin de permettre aux lissois d'être employés dans des entreprises locales si des offres correspondent à leur profil- Collaboration importante avec les autres structures d'accompagnement vers l'emploi- Mise en place d'un comité d'attribution d'aides financières- Animation de petits déjeuners et de soirées débat
----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> • Deux associations d'insertion par l'emploi situées dans l'agglomération (AIVE, ARPE) • Des dispositifs d'insertion professionnelle mis en place par la Région : « Avenirs Jeunes » et l'école de la deuxième chance
F	<ul style="list-style-type: none"> • Seuls 17% des actifs travaillent à Lisses ★ Pas de permanences de la Mission Locale à Lisses • Un service emploi municipal pas accessible à tous (personnes handicapées)
O	<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'un tissu d'entreprises important et diversifié
P	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de perte du suivi des personnes en difficulté dans le cadre de l'accompagnement renforcé

★ Constat confirmé lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)

Fiche n° 15 : ACTIVITES ECONOMIQUES

Ce qu'il faut retenir

- 557 entreprises et 680 établissements à Lisses au 1^{er} janvier 2011
- 70,6% des entreprises et 65% des emplois présents concernent le secteur d'activité « Commerces, transports, services divers »
- Des entreprises principalement de petite taille (43,8% aucun salarié, 35,6% entre 1 et 9 salariés)
- 72 établissements et 54 entreprises créés en 2011
- Lisses = 4^{ème} commune pourvoyeuse d'emplois au sein de l'agglomération
- Une diminution du nombre d'emplois dans le secteur « industrie » et une tertiarisation de l'économie
- 32,4% des emplois sont des professions intermédiaires, 23,2% des employés et 22,9% des ouvriers
- 94,2% des emplois sont des emplois salariés
- Près du quart du territoire lissois est occupé par des activités économiques : 7 parcs d'activités
- 4 pôles commerciaux à Lisses : le centre-bourg, le pôle du Long Rayage, le pôle du Clos aux Pois et Intermarché
- 31 commerces recensés sur la commune
- Une seule exploitation agricole à Lisses
- Une politique départementale agricole définie dans le cadre de l'Agenda 21 de l'Essonne et du projet Essonne 2020
- Une politique active en faveur de l'économie sociale et solidaire à l'échelle régionale

Tableau AFOP (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Pressions) au regard du développement durable

A	<ul style="list-style-type: none">• Un document cadre à l'échelle de la Région Ile-de-France : la Stratégie régionale de développement économique et de l'innovation 2011 – 2014• Des entreprises bien implantées : 44% ont 10 ans ou plus• Une hausse de 32% du nombre d'emplois présents sur le territoire entre 1999 et 2009 justifiant un fort dynamisme économique (10% d'augmentation au sein de la CAECE)• Un fort indicateur de concentration d'emplois : pour 100 actifs occupés résidant sur la commune, il existe 183,8 emplois• Un tissu d'entreprises dense et très diversifié à la fois en termes d'activités et en termes de taille• La CAECE, un territoire attractif pour les entreprises (accessibilité, situation géographique, pôles de compétitivité...) et le premier pôle d'emploi du Sud francilien• Le Parc d'activités Léonard de Vinci, un éco-parc (qualité architecturale, parc paysager...)• La création d'une association des entreprises du Parc d'activités Léonard de Vinci (« Confluence ») en 2010• Nova Green, une association dédiée aux éco-activités initiée par le Conseil Général, mais qui reste peu active• 6 éco-entreprises recensées par la CCI de l'Essonne (Actif DPS, Apave Parisienne,
----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Creasyst, Geodis Logistics, Safege, Service Action Santé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs réflexions concernant un mode de fonctionnement préservant l'environnement menées par des entreprises lissoises (IBM, Soupletube, Toys « R » Us,...) et une implication de la grande distribution spécialisée (Ikéa, Truffaut) dans des actions de développement durable (covoiturage, transports en commun, gestion des déchets...) • L'accompagnement proposé aux entreprises par l'agglomération et la Mission Développement Economique sous la forme d'un guichet unique • La mise en œuvre d'un PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprises) depuis 2009 sur les parcs d'activités Clos aux Pois et Bois Chaland • L'organisation de la Fête de Voisins en Entreprises par la CCI afin de développer les partenariats entre les entreprises • Une attractivité départementale du pôle du Clos aux Pois grâce à la présence d'Ikéa • Mise en place d'une démarche environnementale (bilan carbone + gestion des déchets) au niveau de l'agglomération • Le retour du marché, facteur de rencontre entre les habitants • L'Intermarché : un commerce pas trop grand et de proximité • Un soutien aux commerces de proximité dans le fonctionnement interne de la collectivité : achat du pain de la cantine, de la presse... • La présence de l'Association des Commerçants et Artisans de Lisses, support pour dynamiser le commerce de proximité • Une politique départementale agricole définie dans le cadre de l'Agenda 21 de l'Essonne et du projet Essonne 2020 • Appace 91, une association active pour préserver et valoriser le plateau agricole du Centre-Essonne, notamment à travers la création du circuit des fermes qui passe à Lisses • Plusieurs AMAP à proximité de Lisses dont une dispose d'un point de distribution au centre culturel de Lisses • L'organisation de manifestations de valorisation de l'agriculture dans le Domaine de Montauger (cueillette de fruits, Fête des Vignes et des Vendanges) • Un potentiel de tourisme de proximité : circuit des fermes, chemins de randonnées, maison de l'environnement...
F	<ul style="list-style-type: none"> • Des zones d'activités et un potentiel de clients (les salariés) qui ne profitent pas aux commerces de proximité • L'utilisation de la voiture pour les déplacements liés aux activités est majoritaire • Peu d'acteurs de l'économie sociale et solidaire à Lisses (Assistance Event, Actif DPS) • Des commerces du centre-bourg qui souffrent de l'étendue du centre-bourg et d'un manque de stationnement • Le marché : une situation excentrée, un manque de diversité et des prix peu accessibles • Un manque de mutualisation de certaines actions commerciales (mutualisation des supports de publicité, de fidélité...) • Une faible visibilité et communication concernant le point de distribution de l'AMAP • Un manque de communication sur les animations / manifestations organisées au Domaine de Montauger • Un manque de communication / de signalisation sur le tourisme de proximité (circuit des fermes, chemins de randonnées, maison de l'environnement...)

O	<ul style="list-style-type: none"> • Des orientations en matière économique définies dans le PLU de Lisses : « consolider l'attractivité de zones d'activité » ; « compléter les capacités d'accueil économiques et d'équipement, à la périphérie du tissu résidentiel » et « conforter l'offre commerciale du centre-ville et du Long Rayage » • Plus de la moitié de l'offre foncière disponible au sein de la CAECE (66ha) pour une destination économique est située à Lisses (35ha à Léonard de Vinci et 2,8ha au Bois Chaland) • Un projet de transformation de la zone des Malines en zone d'habitat • Le développement récent de transport en commun vers le Parc d'activités Léonard de Vinci (inauguration réalisée) • L'ouverture récente (15 octobre 2012) d'une crèche inter-entreprises dans le Parc d'activités de la Petite Montagne, structure impliquée dans une démarche éco-responsable • Le souhait de la CAECE de mener une étude sur les éco-activités afin d'évaluer le potentiel de développement d'une filière • La mise en place en 2012 d'une plateforme internet de covoiturage par la CAECE • Une politique communale de redynamisation du commerce de proximité : <ul style="list-style-type: none"> - La réhabilitation du mail de l'Ile-de-France (réalisé) - La mise en place d'un nouveau marché afin de diversifier l'offre (en cours) - La mise en place d'un droit de préemption sur les fonds de commerce (en réflexion) - La création de commerces place du Général Leclerc (en réflexion) • La préservation des espaces agricoles de la commune, une orientation définie dans le PLU de la Ville • Un projet de jardins familiaux en cours de réflexion sur la commune
P	<ul style="list-style-type: none"> • Crise économique induisant une plus faible sensibilité au développement durable de la part des entreprises • Une évasion commerciale liée à la faiblesse de l'offre, à la proximité d'hypermarchés attractifs sur les communes voisines et à la forte mobilité d'une partie de la population • Un remplacement des commerces qui ferment par des services (banques, assurances, agences immobilières...) ★ Un manque de commerces de proximité et de diversité <ul style="list-style-type: none"> • Pas de marché couvert • Une difficile mobilisation des commerces autour des projets de la Ville et de l'association des commerçants et artisans • Une régression des terres agricoles ces dernières années

★ Constat confirmé lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)
Constat ou complément identifié lors de la concertation technique (partenaires et acteurs locaux)

★ Constat confirmé par la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)
Constat identifié lors de la concertation grand public (habitants, associations, entreprises)